

# **Association des Intérêts du Village de Tavel**

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 4 mai 2017**

### **1. Salutations**

Après la première partie consacrée à la présentation du projet de circulation, le président, M. Edouard Fontannaz, ouvre la séance de l'assemblée statutaire 2017 en souhaitant la bienvenue à chacun. Il invite également les personnes non membres venues pour le projet circulation à assister à la séance si intérêt.

Il remercie Madame Christiane Heiniger, Secrétaire paroissiale, de nous avoir mis la salle de paroisse de Clarens à disposition.

Personne ne souhaitant modifier l'ordre du jour, il est adopté tel quel.

Le président salue tout particulièrement M. Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal de la Commune de Montreux, M. Enrico Bergonzo chef de service à l'Urbanisme, M. Rocco Volpe responsable signalisation à Sécurité Riviera ainsi que le Sergent Carrel de Police Riviera, qui nous quittent après avoir participé à la première partie de notre assemblée, soit la présentation du projet circulation à Tavel.

Il salue également Mme Neleke de Boer, pasteur de la paroisse de Clarens, Mme Carole Clavadetscher, de la Société de développement de Caux ainsi que M. Jean-Philippe Burri de la Société des intérêts des Avants.

Sont excusés :

M. Gérald Fankhauser, Directeur de l'Etablissement de Montreux-ouest ainsi que M. Daniel Martin, Président de la société de Développement de Brent et environs

Ensuite l'assemblée observe une minute de silence pour rendre hommage à Madame Lise Herminjard, décédée.

Le président fait part des noms des membres qui se sont excusés :

Mme Antoinette Crettaz, M. et Mme Jean-François Vodoz, Mme Ase Goy, Mme Françoise Berger, M. et Mme Luc et Paloma Froidevaux, M. Simon Rambert

Le président rappelle les buts de notre association en citant l'article 1 des statuts.

### **2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 17 mars 2016**

Le procès verbal n'est pas lu étant donné que des exemplaires sont à disposition dans la salle. Il est accepté à l'unanimité moins une abstention et avec remerciement à son auteur, Mme Souqui Blanc.

### **3. Rapport du président**

Le président fait un résumé des activités durant l'année écoulée signalant que les groupes de travail circulation et nouveau site ont bien occupé le comité. Il remercie particulièrement Messieurs Olivier Blanc, Hubert Diedrichs, Daniel Manzini et Kei Tiffert pour leur engagement dans ces deux dossiers.

Comme à l'accoutumée nous avons répondu à l'appel de don pour les prix des promotions scolaires.

Pour la Fête nationale du 1er août, nous sommes montés à Chailly, village officiel avec un arrêt et une chantée à l'EMS de Beausite. A Chailly, convivialité et simplicité, feu et allumettes bengales.

En 2017, nous descendrons sans doute à Clarens. Les informations vous seront communiquées en temps voulu.

La Fête de village a eu lieu à Clarens les 9 et 10 septembre 2016. Le défi a été relevé avec une nombreuse participation, bravo !

Cette année c'est au tour de Chailly d'organiser la Fête les 19 et 20 mai. Rock and Roole, anciennes voitures et caveaux promettent une belle ambiance. Nous leur souhaitons plein succès.

La Fête des voisins, organisée spontanément à deux endroits du village, sera sûrement organisée cette année aussi, même si elle tombe le 19 mai.

Malgré un temps maussade, la Fête du pain s'est bien déroulée, merci à tous les bénévoles et aux différents services de la Commune pour leur collaboration. La barrière de Madame Chabloz a été remplacée à cette occasion.

La Fête du pain avec la traditionnelle cuisson au feu de bois des pains et des gâteaux dans le four du village aura lieu samedi 16 septembre 2017, samedi du Jeûne Fédéral. Nous avons toujours besoin d'aide pour installer le podium, les tables les tentes, vous pouvez vous inscrire en indiquant vos préférences.

Nous prévoyons cette année de remercier les bénévoles la semaine précédant la fête du pain, alors que le four est déjà chaud, avec la cuisson de gâteaux et pizzas.

Conviés par la Municipalité à la réunion des présidents et gouverneurs, la séance annuelle permet de fructueux échanges. Dans la mesure du possible nous répondons aussi aux invitations des différentes assemblées générales des autres villages. Ces contacts sont précieux et nécessaires.

L'Eclairage public avec les nouvelles lanternes est réalisé à satisfaction.

Les oppositions et propositions concernant les transformations de l'immeuble Sacre du Printemps n° 16 ont abouti à des solutions, soit des claustrats (claires-

voies) sur les fenêtres dans la partie ancienne grange. Ainsi l'intégration et l'esthétique s'accordera mieux au village.

Début décembre, la décoration du sapin de Noël s'est accompagnée d'une verrée conviviale ; à renouveler comme l'apéro de fin d'année au caveau du Gouverneur.

Les concerts au caveau du Gouverneur ont toujours un grand succès. Nous sommes heureux d'offrir un programme varié et de qualité. Merci à Olivier Burkhalter et à François Grand pour leur engagement, ainsi qu'au comité qui assure la verrée, puisque nous soutenons financièrement ces manifestations.

En début d'année nous nous sommes retrouvés au café du Torrent pour le repas du comité.

Pour terminer, le président remercie la Municipalité, avec qui nous collaborons étroitement comme avec ses différents services, et à toutes les personnes qui nous suggèrent des idées et qui apportent par leurs initiatives une touche sympathique. Je pense aux fleurs et décorations sur la place du village comme aux jardiniers de la commune qui fleurissent les entrées du village.

Enfin merci au comité, chacun apportant un esprit amical et constructif pour le bien de Tavel.

#### **4. Approbation du rapport du président**

Le rapport est adopté à l'unanimité.

#### **5. Rapport du Caissier et des Vérificateurs des comptes**

M. Pierre Kuster, caissier, nous fait la lecture de son rapport. L'exercice 2016 présente un bénéfice de CHF 195.95. Comme entrées principales, nous retenons la participation de la Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour (CITS) pour CHF 4'287.00 et les cotisations des membres pour CHF 1'485.00 ainsi que la location des tentes pour CHF 1'264.00. Côté dépenses, nous constatons une perte de CHF 1'063.15 lors de la Fête du Pain due principalement à la mauvaise météo.

Actuellement, la société se compose de 118 membres, dont 80 ont déjà payé leur cotisation.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le nouveau capital de la société s'élève à CHF 53'027.29.

Mme Celia Ulmann et M. Claude-Alain Von Büren ont vérifié les comptes de notre association. En l'absence de Mme Celia Ulmann, M. Claude-Alain Von Büren donne lecture du rapport des vérificateurs, qui recommande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés.

## 6. Approbation des comptes et des Vérificateurs

L'assemblée adopte les deux rapports à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs.

## 7. Elections des vérificateurs des comptes

Madame Celia Ulmann est arrivée au terme de son mandat. M. Claude Alain Von Büren devient 1<sup>er</sup> vérificateur, M. Daniel Manzini devient 2<sup>ème</sup> vérificateur. M. François Borcard se propose comme suppléant et est élu par l'assemblée.

## 8. Election du Comité

Cette année nous devons procéder à la réélection du comité. Dans sa composition actuelle nous vous vous proposons :

Président : Edouard Fontannaz, vice-président : Raoul Bonjour, secrétaire : Marlyse Piazzalunga, caissier : Pierre Kuster, membres : Sonia Feissli et Pierre-Alain Grand.

Mme Anne Saito souhaite se retirer en raison de ses nombreuses activités. D'ores et déjà nous la remercions pour sa participation au comité et pour avoir animé le groupe circulation dans sa première phase. Nous lui remettons une petite attention.

Pour la remplacer nous vous proposons la candidature de M. Nils Kaufmann, que l'on connaît bien et qui a souvent offert son aide lors des Fêtes de Tavel, et lors des Fêtes du Pain. Il est le fils de Mme Brigitte Kaufmann et de M. Patrick Kaufmann, ancien membre du comité. M. Nils Kaufmann, malade, ne peut pas être présent ce soir, mais est toujours candidat.

Malgré son absence, M. Nils Kaufmann est élu à l'unanimité moins une abstention.

## 9. Modification des statuts

L'assemblée accepte à l'unanimité de modifier l'article 8, alinéa 1 des statuts, en modifiant le texte comme suit :

**Le comité est composé de cinq à sept membres, en cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante.**

L'assemblée accepte également à l'unanimité de modifier l'article 9, alinéa 2 des statuts, en modifiant le texte comme suit :

**La compétence financière du comité est fixée à 5000 francs au total pour une ou plusieurs dépenses ne relevant pas de l'exploitation courante d'un exercice.**

## **10. Présentation du nouveau site**

Comme annoncé lors de notre Assemblée générale 2016 nous allons vous présenter le nouveau site. M. Pierre-Alain Grand explique les détails du fonctionnement du site et précise que l'historique de l'ancien site a été repris avec la même adresse. Nous avons reçu des photos de Tavel de Mme Pouly et nous les chargerons prochainement sur le site.

## **11. Divers et propositions individuelles**

Mme Carole Clavadetscher apporte les salutations de Caux, et nous signale le nouveau restaurant le coucou ainsi que la fête de la mi-été du 12.08.2017

M. Jean-Philippe Burri nous transmet les salutations de la Société des intérêts des Avants et signale que mai est la saison des narcisses, mais au lieu de fleurs ce sont 30 cm de neige qui blanchissent les prairies.

M. Olivier Burkhalter nous présente le programme 2018 des concerts du caveau du Gouverneur. Grâce au site, le programme des concerts est plus visible. Outre le programme, il faudrait aussi mettre la petite notice explicative avant chaque concert. M. Olivier Burkhalter souhaite que le comité s'investisse davantage dans la programmation. 2018 est déjà bouclé. 9 concerts sont au programme. Le caveau est très convivial et les artistes déjà invités souhaitent y revenir.

L'Assemblée est levée à 21h45 et place est faite au verre de l'amitié et aux salées de notre boulanger de Tavel !

La secrétaire

Marlyse Piazzalunga

Tavel le 12 mai 2017